

Écocentre de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Matières acceptées

- ✓ Ampoules fluocompactes, lampes au mercure;
- ✓ Asphalte;
- ✓ Baignoire, douches, lavabos, cuvettes;
- ✓ Bardeaux d'asphalte;
- ✓ Béton, brique, pierre;
- ✓ Bois (peint, traité, réutilisable, palettes);
- ✓ Branches, troncs d'arbre;
- ✓ Encombrants (meubles, électroménagers, appareils électriques);
- ✓ Métaux ferreux et non ferreux;
- ✓ Fils électriques, rallonges, lumières de Noël
- ✓ Matériaux de construction, rénovation et démolition;
- ✓ Plastiques de tous genres;
- ✓ Pneus sans jantes;
- ✓ Produits électroniques (ordinateurs, imprimantes, téléviseurs, ect.);
- ✓ Résidus domestiques dangereux (peintures, huiles usées, filtres à l'huile, aérosols, vernis, teintures, batteries, piles);
- ✓ Tapis, couvre-planchers;
- ✓ Verre.

Matières non acceptées

- ✗ Ordures ménagères (bac vert) :
Pour ces matières, veuillez utiliser votre service de collecte porte-à-porte;
- ✗ BPC, cyanure;
- ✗ Carcasses d'animaux
- ✗ Déchets radioactifs ou biomédicaux;
- ✗ Munitions, explosifs, arme à feu;
- ✗ Pneus avec jantes;
- ✗ Terre contaminée;
- ✗ Tout produit non identifié par une étiquette lisible;
- ✗ Autres :
- ✗ Pour ces matières et produits, veuillez contacter les entreprises spécialisées qui les prennent en charge.

IMPORTANT

N'oubliez pas de trier vos matières à l'avance et de respecter les catégories de matériaux par conteneurs.

Coordonnées :

1305, rang Ste-Cécile
Sainte-Béatrix, QC, J0K 1Y0
Téléphone : 450-883-2259

Ouverture :

De mai à octobre